

# "Une vieille tentation"

Entretien avec Claude LIAUZU, historien

*Ecarts d'identité : Le slogan « Immigration choisie, immigration subie » qui chapeaute la nouvelle réforme du Code d'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, semble vouloir introduire une sorte de « rupture » dans le modèle politique migratoire en France, en instaurant une sélection dans les futurs apports migratoires. Comment un historien comme vous interprète-t-il cette volonté de changer de « modèle » ?*

Claude LIAUZU : Choisir l'immigration est une vieille tentation. Dès l'origine, on s'est efforcé de sélectionner. L'immigration a été considérée comme un mal nécessaire. Pour prendre deux exemples récents : à la Libération, le gouvernement de Gaulle a failli établir des quotas ethniques aux dépens des Méditerranéens. Le projet a été écarté de justesse. Quant à l'immigration algérienne, elle a été soumise à contrôle étroit jusqu'en 1945. Peu après les accords d'Evian, la liberté de circulation a été remise en cause et on a tout fait pour chercher des « bassins migratoires ». Exceptées les périodes comme les Trente Glorieuses où l'urgence des besoins empêchait d'être « trop délicat », cette politique a été constante. C'est sous l'effet des transformations du droit international et des progrès de l'antiracisme et de la lutte

contre la xénophobie que des politiques plus ouvertes ont été affirmées.

*E.d'I. : Vous avez déjà signalé, entre autres chez certains démographes, cette volonté sélective, notamment ethnique. Elle relèverait notamment de ce que vous appelez « l'obsession des origines ». Le slogan « immigration choisie, immigration subie » s'inscrit-il dans une filiation idéologique et laquelle ?*

C.L. : Elle fait converger des courants divers allant du nationalisme xénophobe à une peur de l'étrangeté qui est une des caractéristiques du vieux pays d'immigration mal acceptée qu'est la société française. L'ambiguïté porte bien sûr sur la nature des quotas : socio-professionnels ? ethniques ?

*E.d'I. : Au moment même où le débat sur l'histoire et les mémoires de l'immigration en France s'est ouvert, laissant espérer une meilleure reconnaissance de la place de l'immigration dans la représentation nationale de la France, la politique sélective projetée résonne comme un retour en arrière : vers une précarisation de la présence migratoire ou un « relookage » de l'illusion « présence provi-*

*soire » des immigrés en France. Comment analysez-vous ce paradoxe ?*

C.L. : Il n'est pas que français, voir l'exemple américain. Il y a des tendances très fortes, (et impossibles à juguler) qui vont dans le sens des développements des migrations. Elles sont liées au phénomène de mondialisation, de globalisation. La société française est partagée, mais il est certain que l'absence des migrations dans le programme d'histoire enseigné (comme la faiblesse de la part de la colonisation) ne contribue pas à éclairer l'opinion et à l'éduquer. D'autres courants poussent vers le cosmopolitisme culturel, vers les métissages. C'est une possibilité de réagir au mythe de la « guerre des cultures » qui devient la chose la mieux partagée par toutes les sociétés et qui est lourd de menaces. Quant aux politiques, ils ont d'énormes responsabilités. Il est positif que la revue des anciens élèves de l'ENA ait consacré un numéro pluraliste aux problèmes de l'immigration. La prochaine ouverture de la Cité de l'immigration, malgré bien des ambiguïtés, va aussi dans le bon sens.

Propos recueillis par  
Abdellatif CHAOUITE